



Le 16 mai 2018

Le jury du *SylvoTrophée* se déplace sur les parcelles candidates

Le Parc national des Cévennes organise pour la première fois le concours forestier *SylvoTrophée* en partenariat avec l'association Inter Parc du Massif Central (IPAMAC) et le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) d'Occitanie. Les 23 et 24 mai, le jury composé de six membres évaluera les quatre parcelles forestières candidates.

Le *SylvoTrophée* est un concours destiné à promouvoir la gestion durable des forêts. Si la gestion d'une forêt est avant tout le projet d'un propriétaire, elle répond aussi à plusieurs attentes sociétales. Il s'agit de produire du bois de qualité, accueillir et préserver la biodiversité, proposer un espace de loisirs et de ressourcement accessible à tous. Le concours récompensera le propriétaire forestier qui aura mis en œuvre ce type de gestion dite multifonctionnelle.

Pour la première édition organisée dans le Parc national des Cévennes, quatre parcelles candidates ont été sélectionnées sur Pourcharesses, Barre-des-Cévennes et Saint-Germain-de-Calberte. Leurs propriétaires et gestionnaires forestiers recevront la visite du jury les 23 et 24 mai prochain.

Le jury se rendra à Saint-Germain-de-Calberte, dans la forêt du Mas Blanc, propriété de

Mr Jean-Pierre Lafont, le mercredi 23 mai.

Des échanges sont prévus avec la presse entre 14h30 et 16h00.

Le jury présidé par **Henri Couderc**, président du CA du Parc national des Cévennes est composé de six membres :

- Alain Givors**, président d'honneur de l'association Pro Silva
- Jean-Christophe Chabaliér**, technicien au Centre Régional de la Propriété Forestière Occitanie (Aude)
- Julie Avril**, musicienne, comédienne, danseuse et accompagnatrice de moyenne montagne
- Mathias Corneveaux**, élu à la commune du Pont-de-Montvert-sud-Mont-Lozère et référent Atlas de la biodiversité communale
- Emeric Sulmont**, garde-moniteur, botaniste et écologue, au Parc national des Cévennes
- Christian Gauberville**, écologue forestier et membre du Conseil scientifique du Parc national des Cévennes.



L'opération « Forêts Anciennes - Volet 2 » est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel interrégional FEDER Massif central.



Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières



Point Presse - Sylvotrophée Parc national des Cévennes

